

NOTICE D'INSTALLATION

NTI-3

TOTIM

Immergé sur Arase

CONFORME A LA NORME
NF P 90 – 308

**A lire attentivement et à
conserver pour consultation
ultérieure**

FABRICANT

CAMAROL

17B Route du petit conseiller

33750 BEYCHAC et CAILLEAU

T : 05 56 69 90 90

contact@camarol.com

SIRET : 480 588 672 00034

N° TVA : FR29480588672

SAS au capital de 339 200€ capital

Table des matières

PRECAUTIONS A RESPECTER OBLIGATOIREMENT	1
1. RAPPEL CONCERNANT LA LIVRAISON ET LE STOCKAGE	3
1.1. LIVRAISON	3
1.2. STOCKAGE	3
2. RECOMMANDATIONS AVANT LA POSE	3
2.1. RAPPEL DE LA NORME NFP 90-308	3
2.2. PREREQUIS ET CONDITIONS DE POSE	3
3. MATERIEL ET EQUIPE NECESSAIRES POUR LA POSE	4
4. PRESCRIPTIONS D'INSTALLATION	4
4.1. LIAISONS ELECTRIQUES ET PASSAGES DES CABLES	4
5. POSE AVEC MUR DE SEPARATION DEJA EXISTANT	5
6. POSE AVEC NOTRE PAROI DE SEPARATION EN PVC	6
7. POSE AVEC EQUERRES SUR ARASE	6
8. POSE SANS EQUERRES MAIS CONTRE LA PAROI	6
9. POSITIONNEMENT DU MOTEUR SIREM	7
10. IMMOBILISATION DE L'AXE ET DU CABLE MOTEUR	7
10.1. Passage du câble moteur	7
10.2. Tracer et percer l'emplacement des consoles	8
10.3. Placer les consoles	8
11. INSTALLATION DE LA PAROI EN PVC (SI CHOISI EN OPTION)	8
12. FIXATION DES SABOTS POUR RECEVOIR LA POUTRE	9
13. MIS EN PLACE DE LA BARRE DE CHARGE POUR LESTAGE DU TABLIER	10
14. AJUSTEMENT DES CAILLEBOTIS ENTRE LA POUTRE ET L'ARASE DE LA PISCINE	11
15. MONTAGE DU TABLIER	11
16. Montage des attaches de sécurité	12
16.1. Montage avec équerre sur arase ou sur le mur	12
16.2. Pour fixation sur arase (en option)	12
16.3. Montage des attaches de sécurité	12
16.3.1. Attache clip souple à fixer dans la paroi (standard)	12
16.3.2. Attache socle Roldo clic à fixer dans la paroi (option)	12
17. BRANCHEMENT BOITE DE CONNEXION	13
18. BRANCHEMENT ELECTRIQUE DU COFFRET ET PROGRAMMATION DES FINS DE COURSE	13
19. UTILISATION DU VOLET DE SECURITE	13
20. ENTRETIEN ET HIVERNAGE	14
20.1. Entretien à la charge du client propriétaire de la piscine	14
20.2. Conditions d'exploitation	14
20.3. L'hivernage	14
20.4. Traitement par électrolyse au sel	14
21. CERTIFICAT DE CONFORMITE TOT'IM	15

PRECAUTIONS A RESPECTER OBLIGATOIREMENT

Le service et l'entretien d'une piscine exigent un grand nombre de processus chimiques concrets. Afin d'empêcher des effets secondaires indésirables comme la formation de rouille, nous vous préconisons de tenir compte de la composition des produits chimiques que vous seriez amené à utiliser. Et plus précisément de consulter en détail leur composition, leurs fiches techniques et leurs fiches de données de sécurité, ainsi que des règlements de protection conformes aux assurances-accidents légales dans leur version en vigueur

Le bon fonctionnement des volets Camarol nécessite de respecter scrupuleusement une série d'obligations. Ces obligations sont issues des règles de l'art quant à l'installation et au bon fonctionnement d'un volet de piscine et d'une piscine. Nos volets ont été conçus pour fonctionner idéalement suivant ces recommandations.

Niveau d'eau

Prévoir un système de mise à niveau automatique et trop plein. Maintenir un niveau d'eau constant qui permettra au volet d'avoir un fonctionnement régulier. Le niveau d'eau doit être maintenu à 120 mm sous l'arase du bassin et entre 100mm minimum et 200mm maximum avec le caillebotis.

Qualité de l'installation

Vérifier la qualité de l'arase. Nous préconisons un béton à 350Kg/m³ sur 40cm d'épaisseur x25cm en largeur x 100cm de longueur, au niveau de la fixation des potelets et des consoles. Nous ne préconisons pas la pose sur des parpaings creux.

Traitement de l'eau et valeurs limites

Le fonctionnement de l'installation de traitement de l'eau doit être conduit de sorte qu'en présence d'une température d'eau normale (max. 32°C) dans le bassin, les valeurs ci-contre soient respectées :

Composition	Valeur à respecter
pH	6,8 à 7,6
Chlore libre mg/l	0,3 à max. 0,6
Chlorures mg/l	max. 200

L'exploitant de la piscine a l'obligation de vérifier régulièrement si les valeurs indiquées dans le tableau ci-dessus sont respectées (pH et chlore libre quotidiennement, chlorure toutes les 3 semaines) et de consigner ses relevés. Ceci doit avoir lieu au moyen d'appareils de mesure homologués et étalonnés, voire en faisant appel à un laboratoire d'analyse de l'eau.

En cas de concentration de chlorure trop élevée, il est impératif de procéder à un échange immédiat et intensif de l'eau, ce qui peut se faire en ajoutant de l'eau fraîche en quantité abondante, par exemple après le lavage à contre-courant du filtre.

Des dommages causés au bassin par la corrosion ne peuvent pas être reconnus en tant que vices au sens de la garantie sans justification que les concentrations admissibles en chlorures et que les valeurs de pH ont été respectées.

Réduction du pH : En aucun cas ne doivent être utilisés des acides fluorhydriques ou des acides chlorurés (comme p.ex. l'acide chlorhydrique). Ceci entraîne un dépassement des concentrations admissibles de chlorures et en conséquence, la destruction de la structure du matériau. L'acide sulfurique par exemple peut être utilisé.

Augmentation du pH : Celle-ci peut avoir lieu en ajoutant une solution de carbonate de sodium ou de soude caustique.

L'adjonction de préparations difficilement solubles (pastilles, granulés) et de produits chimiques liquides concentrés directement dans le bassin est interdite.

Mise à la terre et courant de fuite (Poolterre)

La mise à la terre de votre piscine est obligatoire avec un Poolterre, qui est un équipement essentiel pour lutter contre les courants de fuite générés par l'eau et les appareils électriques utilisés pour l'entretien de la piscine. Cela concerne la pompe, le régulateur de Ph, l'électrolyseur, ou encore l'électrolyseur et l'appareil de nage à contre-courant. Les risques des courants de fuite générés par l'eau et les appareils électriques de votre piscine peuvent accélérer la corrosion et endommager le revêtement de la piscine (à partir de 300 mV).

En cas de traitement de l'eau par électrolyseur il est impératif de diminuer son temps de fonctionnement et d'installer une prise de mis à la terre.

Jeu de fonctionnement maximum du volet

La norme autorise un jeu maximum de 7cm entre le mur du bassin et les lames ou 3,5cm de chaque côté.

Installation par un professionnel de la piscine

L'installation du volet roulant Camarol doit être réalisée par un professionnel de la piscine formé à cet effet. Toute intervention doit se faire dans les règles de l'art afin de garantir la conformité des interventions avec les normes en vigueur.

**Le non-respect de ces précautions élémentaires entraîne la perte de garantie sur nos volets
Camarol**

1. RAPPEL CONCERNANT LA LIVRAISON ET LE STOCKAGE

1.1. LIVRAISON

Nos couvertures sont vendues départ d'usine, elles voyagent aux risques et périls de leurs destinataires. Le déchargement des cartons est à la charge du destinataire.

A la livraison prenez le temps de vérifier le nombre de cartons livrés et leur contenu en présence du transporteur et de vérifier l'état du matériel. En cas de détérioration ou de pièces manquantes, notez les réserves sur la fiche de transport. Adressez une lettre recommandée avec accusé de réception au transporteur sous 48 heures maximum en précisant les problèmes rencontrés. Une copie de votre courrier de réclamation devra nous être adressée.

1.2. STOCKAGE

La couverture CAMAROL est composée d'un axe emballé sous film plastique épais, de plusieurs cartons de lames, des potelets emballés sous bulles et d'un carton contenant les équipements nécessaires à son montage.

Les cartons de lames doivent être stockés, en attendant leur assemblage sur le chantier, parfaitement à plat.

ATTENTION : Une fois sur le chantier, avant la pose, les lames doivent être impérativement protégées du soleil et de la chaleur. Toute lame qui ne serait pas au contact de l'eau et exposée au soleil serait irrémédiablement endommagée, même pour quelques minutes d'exposition.

2. RECOMMANDATIONS AVANT LA POSE

2.1. RAPPEL DE LA NORME NFP 90-308

La loi du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines a pour objectif de prévenir les risques de noyade des jeunes enfants. Cette loi impose l'installation d'un dispositif normalisé :

- Depuis le 1er janvier 2004, les piscines privées nouvellement construites, à usage individuel ou collectif, doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité.
- Depuis le 1er mai 2004, les piscines existantes des habitations données en location saisonnière sont également soumises à cette obligation.
- Depuis le 1er janvier 2006, toutes les autres piscines existantes doivent être équipées d'un dispositif de sécurité.
- Sont concernées les piscines privatives à usage individuel ou collectif de plein air, dont le bassin est enterré ou semi-enterré. La norme concerne les fabricants et implique directement les installateurs et les utilisateurs.
- Nos couvertures de sécurité sont conformes à la norme NF P 90-308 sauf cas particuliers, formes spécifiques de piscines notamment les piscines à débordement. Elles sont attestées par le Laboratoire National d'Essais, conformes aux exigences de sécurité de la norme.
- Nos couvertures perdent leur conformité à la norme de sécurité NF P 90-308 si elles ne sont pas posées et utilisées en respect de nos notices d'installation, d'utilisation, d'entretien, de maintenance et de garantie fournies à la livraison de la couverture automatique.

2.2. PREREQUIS ET CONDITIONS DE POSE

Lisez attentivement le rappel de la norme NF P 90-308.

Vérifiez que le relevé de cotes initial soit conforme (hauteur de la ligne d'eau, diagonales, rayons...)

Contrôlez les travaux préparatoires tels que les alimentations électriques... Les branchements doivent être réalisés par une personne habilitée.

- Le poseur professionnel piscinier doit donc obligatoirement remettre la notice précitée à l'utilisateur final, après avoir apporté toutes les explications nécessaires, afin que l'utilisateur puisse la conserver pour toute consultation ultérieure.

- Il est strictement interdit de monter sur le tablier de la couverture automatique.

- En cas de dysfonctionnement de la couverture automatique empêchant la fermeture de celle-ci, donc la sécurisation de la piscine, il est impératif de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'empêcher l'accès de la piscine aux jeunes enfants et ce jusqu'à la réparation de la couverture.

- La clé de commande sera obligatoirement retirée du boîtier à clé en dehors des opérations d'ouverture et de fermeture de la couverture.

- Il est impératif de toujours garder en vue la piscine lors de l'ouverture/fermeture de la couverture automatique.

- Chaque couverture est livrée avec un système de verrouillage manuel de sécurité par boucle anti-soulèvement ; il est impératif de verrouiller l'ensemble des boucles anti-soulèvement une fois le tablier fermé afin de sécuriser la piscine.

- Toutes les interventions doivent être réalisées par un professionnel qui prendra contact si nécessaire avec CAMAROL.

- Toutes les pièces de rechange doivent être d'origine ou conformes à la norme NF P 90-308.

Utilisez de préférence autour du bassin de l'outillage électroportatif ou si cela n'est pas possible, un outillage raccordé à un dispositif différentiel pour la protection des personnes (30 mA).

Un jeu fonctionnel de quelques centimètres est nécessaire entre le tablier et la structure pour compenser la dilatation des lames et éviter toute contrainte mécanique.

ATTENTION : en dessous d'une température de 10°C pour l'air comme pour l'eau, les lames doivent être assemblées en prenant toutes les précautions nécessaires pour ne pas les fragiliser, au risque de créer des amorces de ruptures. En dessous de 5°C (air/eau), il est vivement déconseillé de les manipuler. Evitez des différences de températures trop importantes entre la température de l'eau et celle de l'air sous risque que les extrémités de lames se soulèvent (l'air froid va contracter la matière alors que l'eau chaude va l'étirer).

3. MATERIEL ET EQUIPE NECESSAIRES POUR LA POSE

MATERIEL FOURNI

- 1 tablier livré par planche de 3 lames
- 1 axe d'enroulement motorisé
- 2 consoles immergées de 500x610mm
- 2 Grandes équerres supérieures avec vis hexa 8x16mm et rondelles plates
- 2 Petites équerres supérieures avec vis 8x16mm si paroi PVC
- 8x140 et cheville de 10mm
- 2 sabots de poutre avec 4 vis hexagonales
- 1 poutre 120x80mm si paroi existante
- Guides sous poutre
- Attaches de sécurités + sangles pour l'axe
- 1 boîte de dérivation avec Gel isolant
- 1 kit de réparation bouchons
- Un boîtier de commande 230V/24V
- 1 contact à clé en applique avec 2 clés
- Si OPTION Equerre pour clips de sécurité : Supports d'accroche sur margelle avec cheville et vis hexagonales de 6x25mm
- Si OPTION CAILLEBOTIS : Caillebotis bois ou PVC
- Si OPTION CLOISON : 2 glissières avec vis de 8x50mm sur les flasques et 1 cloison PVC
- Un manuel de réglage du boîtier de commande
- Un manuel d'utilisation

OUTILLAGE NECESSAIRE

- Perceuse
- Forets à béton 12mm
- Meuleuse disque diamant
- Tournevis cruciforme et plat
- Clé à pipe 13mm
- Clés plates 10mm, 13mm, 17mm
- Clés pour vis tête 6 pans creux (n°4 et 5)
- Mètre et niveau à bulle
- Nécessaire d'électricien
- Maillet en caoutchouc dur

PERSONNEL RECOMMANDE POUR LA MANUTENTION ET L'INSTALLATION

- Deux personnes pour transporter l'axe et les lames jusqu'à la piscine

- Deux personnes pour l'ensemble du montage
Temps de pose (axe et tablier) : environ 4 heures

4. PRESCRIPTIONS D'INSTALLATION

La couverture automatique Camarol est destinée au mouvement des tabliers de piscine de tailles définies ci-dessous :

	Largeur	Longueur
Dimension minimum	2000mm	3500mm
Dimension maximum	6000mm	13000mm

La couverture automatique Camarol intègre le dispositif de commande nécessaire à la mise en marche de la motorisation. Aucune modification ou intervention n'est à effectuer. La couverture Camarol ne peut être manœuvrée qu'avec un dispositif tel que décrit dans la norme NF P-90-308. Le caractère d'activation de la couverture Camarol ne dispense en aucun cas de la vigilance nécessaire lors des mises en fonctionnement du tablier.

IMPORTANT : Au moindre problème à l'enroulement ou au déroulement, stopper le fonctionnement et contacter un professionnel.

Il est impératif de laisser le tablier déroulé durant l'hivernage afin d'éviter des infiltrations d'eau dans le moteur suite au marquage des joints de celui-ci

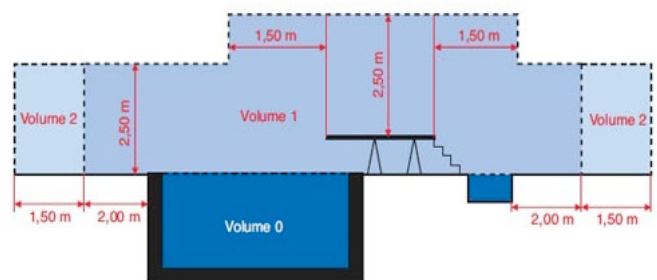
4.1. LIAISONS ELECTRIQUES ET PASSAGES DES CABLES

L'installation électrique doit être réalisée en conformité à la norme C15-100.

Le coffret électrique 230v/ 24v devra être installé hors des volumes 0,1 et 2.

L'alimentation doit être protégée par un disjoncteur de 10A et un disjoncteur différentiel de 30mA.

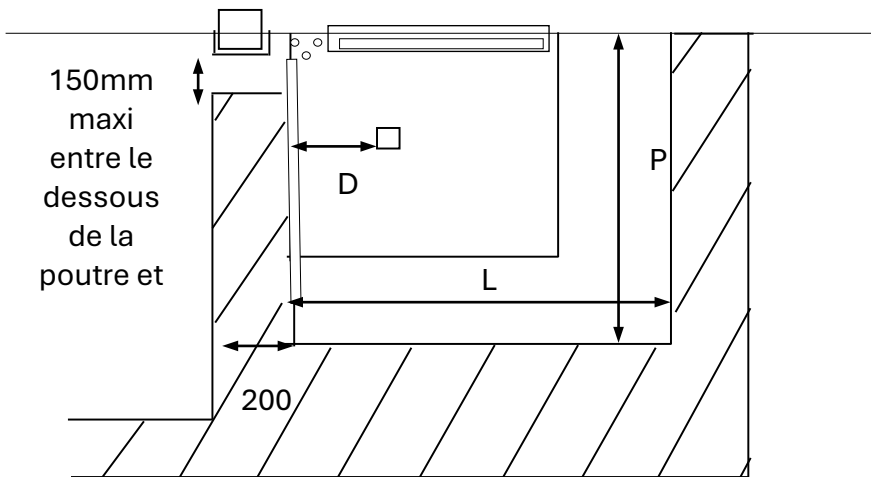
Le câble d'alimentation du moteur en 24V dc doit passer obligatoirement dans une gaine.



Utiliser un câble de minimum 2x6mm² entre le volet et le coffret électrique.

4.2. DIMENSIONS POUR LA REALISATION D'UNE FOSSE A ANGLE VIF ET POSITIONNEMENT DE LA CONSOLE DU VOLET.

Dimensions pour la réalisation d'une fosse à angle vif et positionnement de la console du volet.



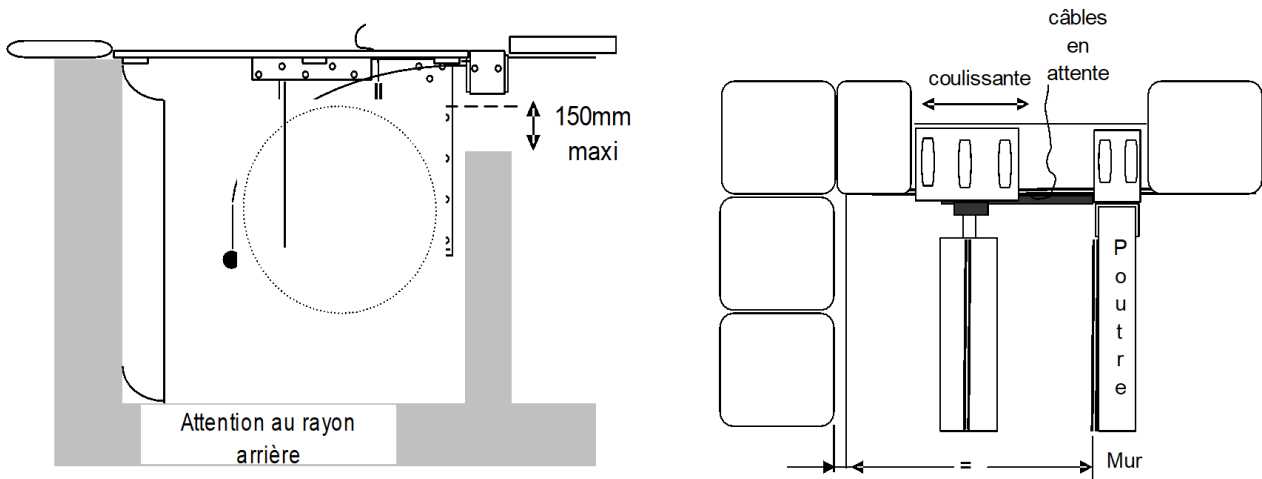
Bassin	Largueur mini-fosse	Largueur de la fosse « L » angle vif	Profondeur fosse angles vifs	Support d'arbre placé à :
<8	500	600	800	8m
8 >10	580	680	900	11m
12	620	720	1000	15m
13	650	750	1100	15m

5. POSE AVEC MUR DE SEPARATION DEJA EXISTANT

IMPORTANT : Le positionnement droite ou gauche du volet et des consoles se fait vue intérieur bassin.

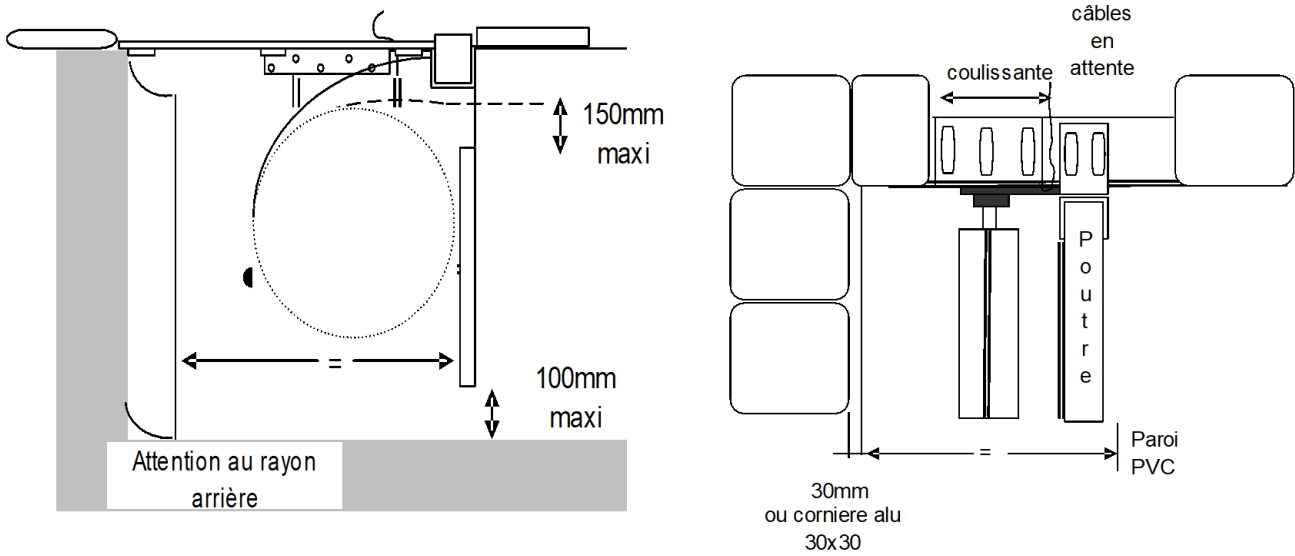
Positionner dans la fosse les consoles avec les grandes équerres assemblées. Elles doivent être positionné au bord du mur de séparation. L'équerre coulissante doit être positionné au-dessus du support d'axe et fixé sur arase par 6 vis + chevilles ou tiges filetées chimiques.

Attention : l'équerre plus la calle pvc de dessous représentent une hauteur de 15mm donc suivant votre finition d'arase il faudra peut-être privilégier une pose directement en applique contre le liner au-dessus de la ligne d'eau.

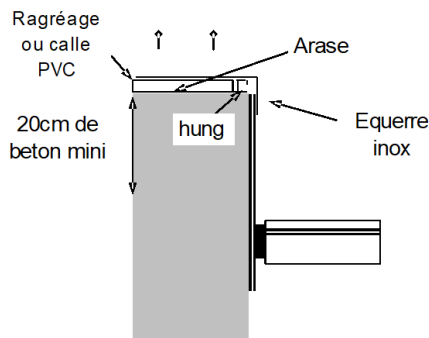


6. POSE AVEC NOTRE PAROI DE SEPARATION EN PVC

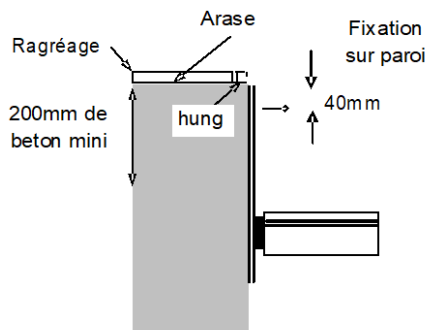
Positionner les consoles déjà assemblées d'équerres en ayant la même cote entre l'axe du tube d'enroulement à la paroi PVC et l'axe du tube d'enroulement à la fin du rayon du mur arrière.



7. POSE AVEC EQUERRES SUR ARASE



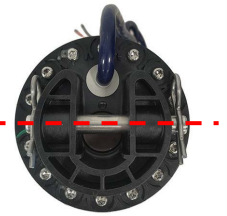
8. POSE SANS EQUERRES MAIS CONTRE LA PAROI



9. POSITIONNEMENT DU MOTEUR SIREM

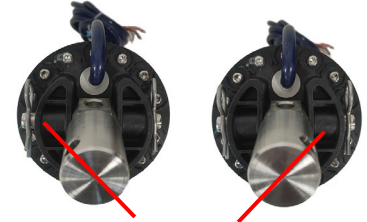


Si le volet est livré avec un moteur SIREM (câble bleu avec 6 fils), celui-ci doit obligatoirement être installé avec le berceau et sa goupille à l'horizontale. Il est recommandé de positionner la sortie du câble vers le haut.



➡ POSITIONNER LE MOTEUR BERCEAU A L'HORIZONTAL OBLIGATOIREMENT

Selon la position du moteur dans le bassin l'orientation de l'axe inox est à contrôler et modifier pour que le berceau du moteur reste bien à l'horizontal. Cette opération se fait en déclinçant la goupille pour ensuite tourner l'axe inox d'un quart de tour.



10. IMMOBILISATION DE L'AXE ET DU CÂBLE MOTEUR

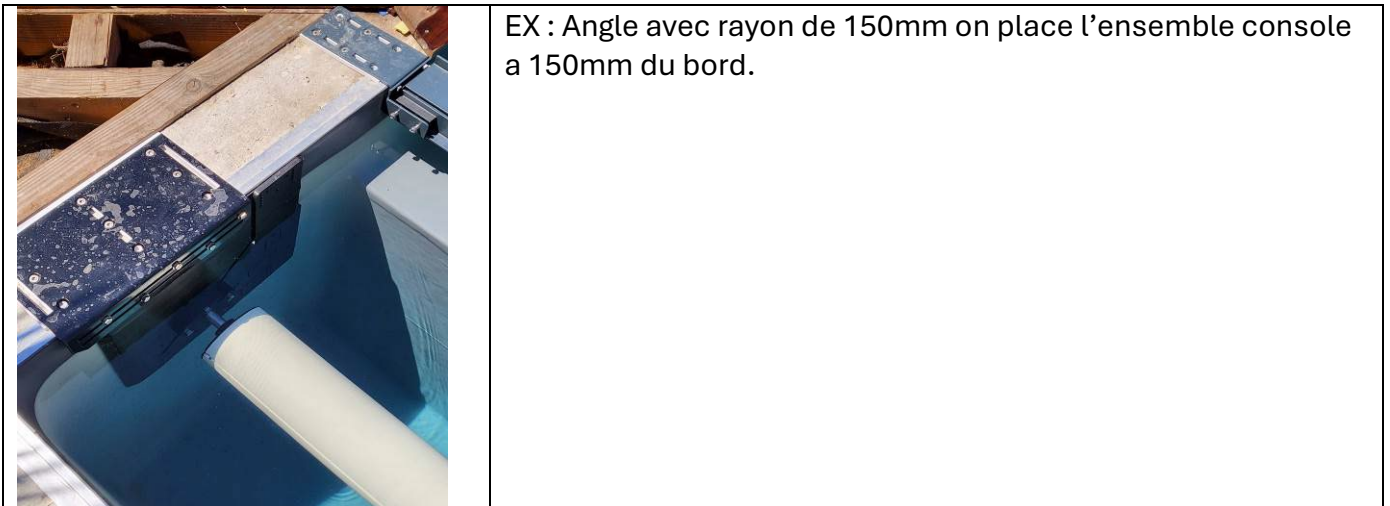
10.1. Passage du câble moteur

- Dans l'eau ou à l'extérieur du bassin préparer l'axe motorisé sur les consoles.
- Placer le câble moteur au fond de la lumière de la console immergée en utilisant un maillet si besoin (attention de ne pas éclater ou couper le câble).
- Le câble ne doit pas déborder du support rond noir sinon il y a risque d'accrochage ou d'arrachement lorsque le tablier va s'enrouler autour du tube.
- Enfoncer la vis goupille dans l'axe du moteur et faire passer le câble inox ainsi que le câble moteur sous l'encoche du support rond noir.



Une fois le câble passé, vous pourrez placer l'axe d'enroulement et incérer les vis goupilles de 10mm

<p>Exemple de remonté de câble moteur</p>	<p>Placement de l'ensemble sur l'arase de la piscine à la fin d'un éventuel rayon d'angle de la piscine.</p>
	<p>Si paroi PVC</p> <p>Si vous avez des caillebotis, ce sont eux qui détermineront le placement de vos consoles, donc la largeur de votre bac volet.</p>



10.2. Tracer et percer l'emplacement des consoles

- Percer avec un foret béton diamètre 10mm profondeur 200mm
- Dépoussiérer l'intérieur du trou et insérer la cheville chimique
- Déposer autour de chaque tige filetée inox du Silicone AQUAMAX pour l'étanchéité
- Placer le joint caoutchouc

10.3. Placer les consoles

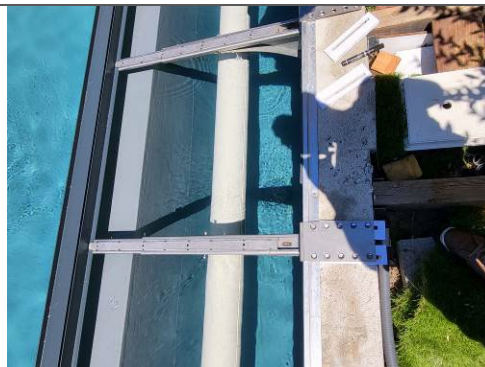
Plonger l'ensemble et placer les consoles sur les tige filetée.

Attention : ne pas serrer les boulons de suite si option paroi

11. INSTALLATION DE LA PAROI EN PVC (SI CHOISI EN OPTION)

<p>Faire glisser la paroi dans les glissières des consoles.</p>	
<p>Placement des jambes de forces pour largeur > 5m</p>	

Pour plus de rigidité, il est préférable de la fixer directement dans la paroi du bassin car les équerres en arase gardent de l'élasticité.



Bien plaquer les consoles contre la paroi et serrer les vis de fixations



12. FIXATION DES SABOTS POUR RECEVOIR LA POUTRE

Les sabots peuvent être placés à différentes hauteurs afin de mettre parfaitement de niveau les planches d'habillages entre la poutre et le bord de la piscine.

Fixation par 2 Vis Hexagonale 8x16mm sur chaque sabot.



Deux possibilités de positionnement de la poutre, attention à plat largeur maxi 4m sans renfort.

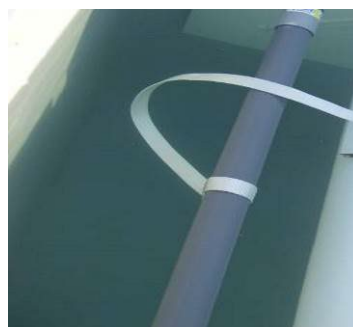
Visser les calles de maintien contre la poutre



13. MIS EN PLACE DE LA BARRE DE CHARGE POUR LESTAGE DU TABLIER

Faire glisser à égale distance les sangles dans la rainure de la poutre, puis placer dans l'ouverture de la sangle la barre de charge.

Laisser couler la barre de charge derrière le tube d'enroulement ou du tablier. Attention ! Elle ne doit pas toucher le fond lorsque le tablier est déroulé et elle doit être parallèle au sol.



Si besoin, utiliser le passe sangle pour réglage la longueur des sangles de la barre de charge (longueur, niveau, serrage).



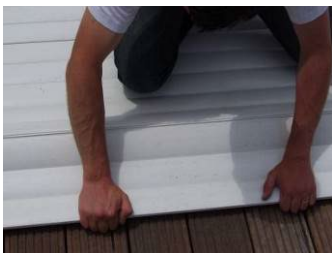
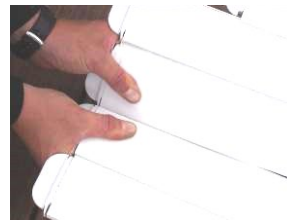
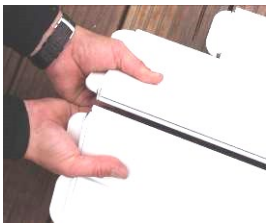
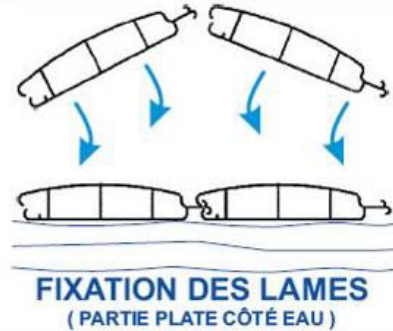
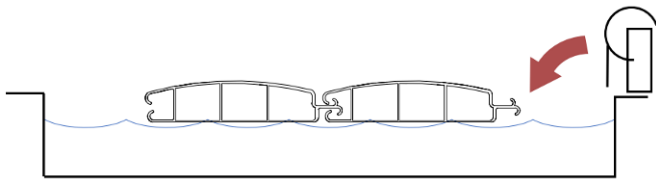
14. AJUSTEMENT DES CAILLEBOTIS ENTRE LA POUTRE ET L'ARASE DE LA PISCINE

ATTENTION : Pour une éventuelle mis à niveau des caillebotis, déplacer la fixation des sabots qui supporte la poutre.

15. MONTAGE DU TABLIER

Encliquetage d'une lame dans une autre sur le sol ou directement sur l'eau

- Engager le croché inférieur de la lame de droite dans la gorge femelle de la lame de gauche
- Faire des mouvements d'oscillation jusqu'à encliquetage complet de la lame.



Vous pouvez aussi enfiler les lames par le coté si vous d'éclipser par le haut le capuchon de la lame

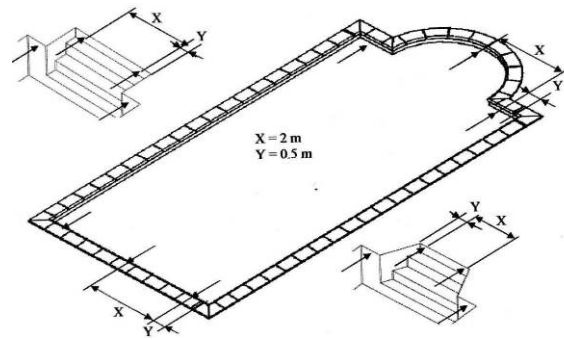


Finir avec les LAME DE FINITION avec uniquement des ACCROCHES DE SECURITE



16. Montage des attaches de sécurité

Types et placements des dispositifs de sécurité

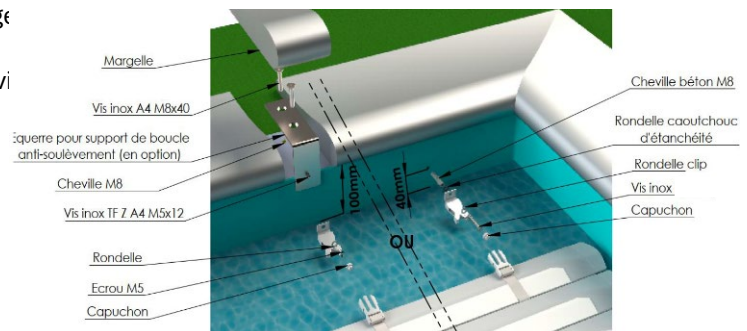


Deux types de fixations :

16.1. Montage avec équerre sur arase ou sur le mur

Fixer exactement en face des sangles d'accrochage

Fixer l'équerre au moyen de 2 chevilles M5x50 et 2 vis



16.2. Pour fixation sur arase (en option)

Fixer l'équerre au moyen de 2 chevilles 8x34 et de 2 vis M6x30

16.3. Montage des attaches de sécurité

16.3.1. Attache clip souple à fixer dans la paroi (standard)

Percer un trou de 8mm de diamètre à 4 cm du niveau de l'eau. Utiliser une cheville nylon de diamètre 8mm. Fixer l'attache dans l'ordre suivant :

1. Joint sur le mur
2. Cheville dans le mur

3. Une rondelle inox avec joint
4. L'attache de sécurité
5. Un socle en pvc (coté épais vers tête de vis)
6. La vis 4,8x32
7. Capuchon



4 cm du niveau d'eau

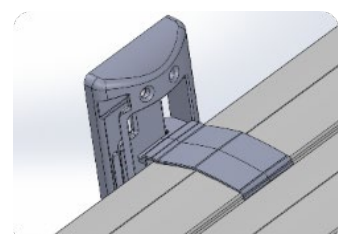
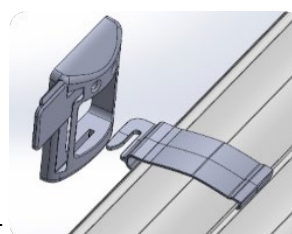


16.3.2. Attache socle Roldo clic à fixer dans la paroi (option)

Mise en œuvre :

- Percer 2 trous à 4 cm au-dessus du niveau d'eau.
- Enfoncer les chevilles nylon de 8mm.
- Fixer le socle avec son joint par 2 vis 4,8 x 60 TF

CAMAROL



17. BRANCHEMENT BOITE DE CONNEXION

Il est impératif d'utiliser un câble 5 brins de section 6² au minimum.

Connectez les arrivées du coffret 230V/24V avec les câbles du moteur et du contact à clé.

<p>Câbles alimentation moteur – Domino 2 fils</p> <ul style="list-style-type: none"> • ROUGE -> + • GRIS -> - <p>Câbles des fins de courses – Domino 3 fils</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marron -> +24V • Noir -> S1 • Bleu -> 0V 	
<p>Appliquer le Gel isolant avec un pistolet à joint pour envelopper les dominos et assurer une isolation complète.</p> <p>Appliquer une dose importante de Gel isolant</p>	
<p>Fermer la boîte de dérivation et visser les 4 vis avec un tournevis plat</p> <p>Vous pouvez ensuite enterrer la boîte dans le sol</p>	

18. BRANCHEMENT ELECTRIQUE DU COFFRET ET PROGRAMMATION DES FINS DE COURSE.

Se reporter à la notice de câblage ci-joint.

L'installation électrique doit être réalisée en conformité à la norme C15-100.

(Voir notice jointe)

19. UTILISATION DU VOLET DE SECURITE

Pour utiliser la couverture :

- Libérer le tablier de ses accroches de sécurité au bord du bassin.
- Introduire la clé dans le commutateur et la tourner en position O pour Ouverture et F pour Fermeture.
- L'arrêt du mouvement se fait en relâchant le commutateur
- En ouverture et fermeture le système de fin de course arrête la couverture.
- Après chaque manœuvre, tourner la clé en position centrale, puis la retirer et la placer hors de portée des enfants.
- Une seule personne peut manipuler le tablier.
- Le temps de fonctionnement ouverture et fermeture est d'environ 3 minutes selon la dimension du bassin.
- La couverture peut être utilisée en toute saison.

20. ENTRETIEN ET HIVERNAGE

20.1. Entretien à la charge du client propriétaire de la piscine

La couverture doit faire l'objet d'un entretien régulier, dans le but de prévenir toute dégradation (taches, encrassement excessif) du tablier en PVC.

Éliminez les matières organiques, végétales ou minérales (feuilles mortes, détritus divers, corps métalliques pouvant générer de la rouille...) qui stagnent sur le tablier de lames.

Le nettoyage de la couverture, au minimum deux fois par an lors de la mise en service et de l'hivernage doit être réalisé à l'aide d'un produit nettoyant doux, non abrasif, non moussant et sans solvant. Les éponges abrasives sont interdites.

Vérifiez le niveau d'eau. Si le niveau d'eau est trop haut, procédez à la vidange partielle du bassin.

Contrôlez les fixations des attaches de sécurité à chaque fermeture de la couverture automatique.

En cas de période caniculaire, remettez le tablier sur le plan d'eau et veillez à une bonne circulation de l'eau dans le bassin pour éviter des montées de températures excessives sur l'axe provoquant des déformations irréversibles des lames.

Il est strictement interdit de couvrir les lames hors d'eau sous risque de voir des déformations irréversibles.

Tout manquement grave à ces règles élémentaires d'entretien d'une couverture automatique, entraîne le rejet de tout appel en garantie pouvant en résulter.

20.2. Conditions d'exploitation

L'entretien permanent de l'eau est nécessaire, avec le maintien de son pH, du TH, du TAC (balance de Taylor) et du taux de produits de traitement. L'eau doit être exempte de microorganismes, sels métalliques et dérivés (cuivre, fer...) qui peuvent être à l'origine de dégradations.

Taux préconisés :

- pH : entre 7,2 et 7,6.
- Chlore : entre 0,7 et 1,2 ppm (part par million)
- Brome : entre 1 et 2 ppm.
- TH : entre 15 et 25 degrés Français.
- TAC : entre 10 et 30°.
- ICA : entre 30 et 50 ppm.
- Température : inférieure à 30°C

Il est indispensable de connaître la composition de l'eau.

- Si l'eau est fournie par une société distributrice des eaux, elle doit correspondre aux normes.
- Si l'eau provient d'un forage, captage ou puit, il est nécessaire de faire procéder à une analyse.

En saison, piscine fermée, la filtration doit fonctionner la journée, afin de mélanger l'eau et d'éviter des températures excessives sur les 20 premiers cm d'eau. En cas de non-respect de cette condition, les lames peuvent se dilater voire se détériorer et se déformer. Les lames solaires sont déconseillées dans les régions fortement ensoleillées.

20.3. L'hivernage

Il est interdit de laisser le tablier enroulé sur l'axe.

Traitez l'eau au moyen de produits d'hivernage adéquats.

Sécurisez le bassin en déroulant le tablier sur la piscine et en verrouillant les attaches de sécurité.

Disjonctez l'alimentation du boîtier électrique afin d'éviter toute manœuvre en présence de glace.

Protéger le bassin par une couverture d'hivernage de type « filet », laissant passer de pluie. Ne pas utiliser de couverture étanche.

L'hivernage actif est fortement recommandé. Nous vous conseillons de confier l'hivernage de votre piscine et de votre couverture automatique à un professionnel qualifié et formé à nos produits.

20.4. Traitement par électrolyse au sel

Électrolyse au sel : La production de chlore par un appareil d'électrolyse au sel doit être réduite au minimum de 90 % lorsque la couverture automatique est fermée.

Il est recommandé d'installer un système de type S.C.P. (Stop Chlore Potential) qui permettra de couper

l'électrolyseur si le taux de chlore dépasse le seuil admissible.

Il est impératif d'asservir l'électrolyseur à la fermeture de la couverture.

21. CERTIFICAT DE CONFORMITE TOT'IM

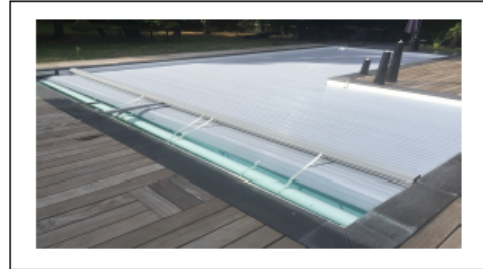



CERTIFICAT DE CONFORMITE /CERTIFICATE OF CONFORMITY

SGS SERCOVAM certifie que les échantillons et la documentation fournis par la société CAMAROL sous la référence « CAMAROL TOT'IM » et identifiés par la société SGS SERCOVAM sous le numéro RES 23176201 ont subi les tests et/ou analyses décrits ci-après.

SGS SERCOVAM Tests Laboratory certifies that the samples provided by the company CAMAROL, referenced under SGS SERCOVAM number RES23176201 and customer reference «CAMAROL TOT'IM », were tested and/or analysed following the descriptions below.

Type de couverture de sécurité / Type of safety cover : Volet roulant
 Marque et modèle / Mark and model : CAMAROL TOT'IM +option escalier
 Largeur du bassin / Width of the basin : 2m x longueur 3,5 m
 Fabricant / Manufacturer : CAMAROL
 Demandeur / Applicant : CAMAROL - 33750 BEYCHAC



Type de l'essai / Test type	Méthode d'essai/Norme /Test method/Norm
1. Essais et/ou analyses en laboratoire 2. Essais sur site en configuration réelle	NF-ISO-EN-CEI NFP90-308 (12/2013) :
Conclusion / Conclusion Au vu du rapport d'essais révisé SGS SERCOVAM en date du 19/03/2023 Réf. RES 23176201, le volet roulant et sa documentation sont conformes aux exigences de sécurité de la Norme NF-ISO-EN-CEI NFP90-308 (12/2013). <i>On the basis of the results contained in the report reference 146928DRév1, the roller shutter tested is declared in conformity with the requirements of the standard NF-ISO-EN-CEI NFP90-308 (2013-12)</i>	Judith BOYER Chef d'Unité CTA / CTA Unit Manager 

- L'attestation a été établie au regard du(es) rapport(s) d'essais référencés ci-dessus. Ces rapports ont été élaborés entre autre sur la base d'informations, de documents/rapports d'essais de laboratoires de contrôle tiers, certificats et/ou d'échantillons, garanties fournis par le Client ou pour son compte, et pour le seul intérêt de celui-ci qui décide seul de l'usage qu'il entend faire des Rapports. Ni SGS SERCOVAM ni aucun de ses dirigeants, employés, agents ou sous-traitants ne sera responsable envers CAMAROL ou envers un tiers d'actions engagées ou non engagées sur la base de ladite attestation, desdits rapports ou de résultats incorrects en cas de non-conformité d'un ou des éléments du(des) produit(s) que SGS SERCOVAM n'a pas testé(s) provenant d'informations, documents, rapports d'essais tiers ou de garanties de CAMAROL de la conformité d'un ou des éléments du(des) produit(s) aux normes en vigueur, peu claires, erronées, incomplètes, équivoques ou fausses fournies à la Société.
- Le/les échantillon(s) auxquels se rapportent les constatations reportées dans le/les) Rapports d'essais (les « Constatations ») a /ont été(s) prélevé(s) par le Client ou par un tiers agissant pour le Client. Les Constatations ne constituent aucune garantie de représentativité de l'échantillon par rapport à une marchandise quelconque et ne se rapportent qu'à l'échantillon concerné. La Société n'a aucune responsabilité s'agissant de la marchandise d'origine ou de la source dont le/les échantillon(s) est/sont déclaré(s) provenir.
- Elle n'implique en aucun cas qu'une procédure de surveillance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par SGS Sercovam.
- La conformité à la norme référencée ci-dessus n'exonère en aucun cas le Client de sa responsabilité au regard de la conformité du/des produit(s) à la réglementation en vigueur.
- Des copies peuvent être délivrées sur simple demande auprès du demandeur. SGS SERCOVAM ne reconnaît aucune reproduction partielle du certificat fourni. SGS SERCOVAM reconnaît, pour les certificats émis au format papier, les reproductions intégrales des certificats (sous forme de fac-similé photographique uniquement), fidèles et en tous points conformes à l'original du certificat certifié électroniquement conservé en ses locaux.
- En cas de litige, seul le fichier du certificat certifié électroniquement conservé par SGS SERCOVAM fait foi. Par ailleurs, seule la partie du certificat rédigée en français prévaudra.
- Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service accessibles en français sur http://www.sgs.com/terms_and_conditions_service_fr.htm. Votre attention est attirée sur les clauses de limitation de responsabilité, indemnisation et compétence qui y sont définies.

- The certificate was established from test report(s) above mentioned. These test reports were issued among basis of information, documents/test reports from third control laboratories, certificates and/or samples, guarantees provided by the Customer or on his behalf and for the sole interest of the customer who decides alone what to use reports. Neither SGS SERCOVAM company nor any of its officers, employees, agents or subcontractors shall be liable to CAMAROL or to any third party for actions engaged or not engaged on basis of this certificate, reports or incorrect results in case of non-compliance concerning one of elements from product(s) untested by SGS SERCOVAM coming from information, documents, third test reports or guarantees from CAMAROL from compliance of one or several elements from product(s) with standard in force, unclear, incorrect, incomplete, ambiguous or false norms provided by the company.
- The/ sample (s) that relate the observations reported in test reports (section Observations) was /were taken by the customer or by a third party acting for the customer. The observations do not constitute a representative sample of the guarantee in relation to any goods and relate only to the sample in question. The company has no liability with regard to the origin of goods or the source from which the/ sample (s) is/are declared coming from.
- It does not imply that SGS SERCOVAM has performed any watching process or manufacturing control.
- The conformity to the above-referenced standard does not exempt the customer from the rules in force.
- Copies are available upon request by the applicant. SGS SERCOVAM does not recognize any partial reproduction of the certificate. SGS SERCOVAM acknowledges: concerning the certificates issued in paper format: the reproduction of certificates (in the form of photographic facsimile only), and faithful in all respects in accordance with the original copy of the digitally-certified certificate saved in its facilities.
- In case of litigation, only the file from the digitally certified certificate saved by SGS SERCOVAM will be considered as being the authentic version. Only the French part of the certificate will be considered as being also the authentic version.
- This document is emitted by the Company in conformity with its own General Terms of Service available in French language via http://www.sgs.com/terms_and_conditions_service_fr.htm. Your attention is drawn to the limitation of liability clauses, compensation and competency stated in this document.

ERQ/PROD-PR-001-DOC03-G Page 1/1

SGS SERCOVAM | BP 10 – ZI Marticot 33611 Cestas, France | +33 (0)5 57 97 02 33 | +33 (0)5 57 83 53 73 | www.sercovam.com | www.sgs.com

Membre du Groupe SGS (SGS SA)

Siège social : 21 chemin de Marticot - SAS au capital de 407 085 € - APE 7120B - Siret 341 929 925 00020 - N° TVA Intracommunautaire : FR43 341 929 925